

RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

Université des Antilles

Bilan du champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Martinique

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021 **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 20/11/2020

Rapport publié le 20/04/2021

Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Laurent Gautier, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, pôle de Martinique et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Encadrement éducatif
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Pratique et ingénierie de la formation
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Premier degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Second degré

Présentation

Les mentions de masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) de l'Université des Antilles (UA) ont été regroupées en deux champs MEEF distincts indexés sur le territoire géographique des Instituts nationaux supérieurs de professorat et d'éducation (INSPE) qui les portent. Le champ est donc pour ainsi dire dupliqué : une fois en Martinique et une fois en Guadeloupe. Le présent rapport porte sur les quatre mentions constitutives du champ pour le site et l'INSPE de l'Académie de Martinique. Il regroupe les quatre mentions suivantes :

- *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - 1^{er} degré (MEEF 1D).
- *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - 2nd degré (MEEF 2D).
- *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - Encadrement éducatif (MEEF EE).
- *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* - Pratiques et ingénierie de la formation (MEEF PIF), constituée uniquement de la seconde année de master (M2) dit "suspendue".

Héritier de l'histoire de l'établissement, dans toutes ses complexités, ce champ se positionne à l'intersection entre plusieurs instances de pilotage : l'INSPE de l'Académie de Martinique, le pôle universitaire régional de Martinique et l'UA en tant que tutelle. Il sert la stratégie de l'établissement en matière de formation des personnels de l'Éducation nationale aussi bien au niveau de la formation initiale que de la formation continue, mais aussi de manière plus large les professions de la formation sous leurs diverses formes. En matière de recherche, un projet d'adossment scientifique au laboratoire unique, le centre de recherches et de ressources en éducation et formation installé sur le site de Guadeloupe, est en cours.

Le partenariat entre l'INSPE et la région académique de Martinique fait l'objet d'une convention tripartite entre les deux institutions sus-nommées et l'UA.

Avis global

Les formations du champ MEEF de Martinique correspondent à une des deux déclinaisons proposées par l'UA des dispositifs nationaux de formation aux professions du grand secteur "éducation, enseignement et formation". Il est question d'une double déclinaison dans la mesure où l'offre évaluée ici, constituée des quatre mentions sus-mentionnées, est doublée d'une offre très largement identique dans un champ MEEF de Guadeloupe, les différences portant sur la mention MEEF PIF qui se réduit ici à l'année M2 dite "suspendue", et à des parcours de mention MEEF 2D en partie différents. On notera que plusieurs mentions (MEEF EE, 1D et, dans une certaine mesure, 2D avec le parcours *Langue vivante régionale - créole*), jouent la carte de l'ancrage territorial, local et régional, s'inscrivant ainsi en phase avec les axes structurants du projet d'établissement de l'UA.

Si les formations ne présentent pas de faiblesses internes majeures, elles souffrent des déficits relevés à plusieurs niveaux de l'UA, en matière de pilotage (mise en place des conseils de perfectionnement par exemple), de définition de procédures d'assurance-qualité pérennes et globales fournissant aux équipes les indicateurs quantitatifs et qualitatifs sans lesquels toute tentative de pilotage réfléchi reste vaine. Le champ MEEF de Martinique souffre encore actuellement d'un déficit en matière d'adossment recherche puisque les dossiers ne renvoient au laboratoire disciplinaire dédié, revendiqué par les formations correspondantes du champ de Guadeloupe, que pour l'avenir.

Enfin, c'est l'articulation des deux champs MEEF de l'UA qu'il conviendrait de questionner, et plus largement le lien avec le champ *Sciences humaines et sociales* (SHS) qui revendique aussi les mentions MEEF analysées ici comme relevant de son périmètre - sans donner plus de détails sur leur articulation commune.

Analyse détaillée

Finalité des formations

Les quatre mentions du champ s'inscrivent dans l'offre de formation nationale des INSPE. Les intitulés, descriptifs, objectifs d'apprentissage, et débouchés annoncés sont en cohérence avec le référentiel national des compétences des métiers du professorat et de l'éducation des mentions MEEF. Les objectifs, connaissances et compétences à acquérir sont rendues publiques via l'espace numérique de travail, mais ne sont pas diffusées en accès libre ce qui limite l'accès à des informations, par ailleurs parfois trop succinctes (MEEF 1D et 2D). La mention MEEF PIF occupe une position singulière dans le champ dans la mesure où elle n'est ouverte qu'en M2,

et la façon dont elle s'articule avec une éventuelle première année de master (M1) n'est pas expliquée de façon claire. Aucune formation du champ ne s'est dotée d'un supplément au diplôme.

Les débouchés sont clairs et en adéquation avec les finalités de la formation. Une réflexion est engagée sur l'insertion professionnelle des étudiants non lauréats d'un concours de l'Éducation nationale pour certaines mentions (MEEF EE & 2D).

Les poursuites d'études en doctorat sont encouragées dans les masters MEEF EE et PIF mais il conviendrait de préciser plus avant l'articulation avec les écoles doctorales de l'UA.

Positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel

Les formations affichent de façon satisfaisante leur position dans l'offre globale de formation de l'établissement en jouant la carte locale et régionale revendiquée par l'UA dans son projet d'établissement, même si l'articulation avec les licences disciplinaires sous-jacentes n'est pas explicitée. Des passerelles permettant des réorientations sont prévues dans entre les MEEF 1D et 2D. On note toutefois l'absence de collaborations avec l'INSPE de Guadeloupe, sauf dans la mention MEEF 2D. De façon globale, la question de interactions/positionnements croisés entre les deux INSPE sur le positionnement de l'offre mériterait d'être clarifiée, et en particulier sur le parcours *Langue vivante régionale - créole*.

Malgré le partenariat avec le rectorat, les professionnels de terrain interviennent en nombre trop faible dans les mentions. Les partenariats avec des universités étrangères sont en cours d'étude ou de développement. En revanche, les formations ne sont pas encore pleinement adossées à une unité de recherche ; ce qui ne peut que surprendre compte tenu d'une part, de l'inscription de ces mentions au niveau master et d'autre part, de l'existence d'un centre de recherche dédié au sein de l'UA, sur le pôle de Guadeloupe.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique des formations du champ apparaît généralement clairement dans les dossiers ; elle est classique pour de telles formations et conforme aux attendus – notamment les équilibres entre tronc commun et parcours ou entre cours magistraux et travaux dirigés, ou dans la progressivité. La préparation aux concours est un objectif fort des formations, mais certaines proposent bien des enseignements permettant une employabilité sans les concours (MEEF EE).

Si les dossiers montrent que certaines formations sont adaptées à la formation tout au long de la vie, leurs modalités d'enseignement ne permettent pas toujours aux étudiants salariés de pouvoir suivre les cours (MEEF EE). En revanche, pour d'autres, l'organisation est bien adaptée aux publics salariés, notamment grâce au distanciel (MEEF PIF & 1D). Le champ gagnerait à renforcer l'adaptation des dispositifs de formation envers d'autres publics étudiants, comme l'aménagement des épreuves (MEEF 2D). En revanche, la question de la validation des acquis de l'expérience est généralement peu développée et peu décrite.

Par ailleurs, la place de la recherche est souvent mentionnée et parfois, pleinement prise en compte dans la formation. La valorisation des travaux de recherche (mémoire clé en main) au sein de l'université (master EE & 1D) est intéressante et mériterait un développement. Ceci est d'autant plus surprenant que les mentions en question ne sont pas encore officiellement adossées à un laboratoire de recherche, et que la question de l'articulation avec le laboratoire disciplinaire dédié sur le site de Guadeloupe reste entière.

L'approche par compétence est parfois non développée ou très peu détaillée dans le dossier (MEEF PIF & 2D), ou pleinement prise en compte (MEEF EE & 1D).

La place et la dimension du stage apparaissent généralement comme des points forts des formations.

Le champ ne mentionne pas d'innovations pédagogiques remarquables, au-delà de la nécessaire adaptation à la crise sanitaire. Le numérique est souvent limité aux espaces numériques de travail/moodle et autres outils nécessaires à la formation. La certification au numérique, notamment au travers de PIX (ex-C2i2e), est à développer.

L'international ne semble pas particulièrement développé, comme c'est souvent le cas pour les masters MEEF compte tenu de leur orientation prioritaire vers les concours de l'Éducation nationale. Néanmoins, la situation géographique du site pourrait inciter à se montrer innovant sur cet aspect pour les diplômés souhaitant valoriser leurs compétences en dehors du cadre de l'Éducation nationale. Par ailleurs, si les langues sont bien enseignées, il n'y a pas de développement pédagogique particulier.

La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est installée dans la plupart des formations du champ, mais reste inexistante dans le MEEF PIF. Une régularité dans le contrôle des productions se dégage nettement dans certaines formations.

Pilotage de cet ensemble de formations

De façon générale, on note de grandes disparités numériques dans la constitution des équipes pédagogiques en termes d'enseignants-chercheurs ou de professionnels de terrain. Les équipes pédagogiques pluri-catégorielles sont clairement identifiées et indiquées par disciplines pour le 2nd degré. Leur composition est communiquée sur support papier et numérique. On notera une fragilité de l'équipe pédagogique de la mention MEEF EE, dont le taux d'encadrement n'est pas suffisant, même si elle est renforcée par des enseignants d'autres mentions. L'absence ou la très faible proportion de formateurs de terrain en poste ou d'intervenants extérieurs ne permet pas d'envisager les objectifs fixés par le ministère de l'Éducation nationale de 30 % de formateurs en poste dans une classe pour les nouvelles maquettes.

Des jurys de mention sont mis en place. Leur constitution, leur rôle et les modalités de réunion sont connus des étudiants. Pour le 2nd degré, ce jury de mention regroupe l'ensemble des parcours de master. Les modalités d'évaluation des connaissances sont clairement définies dans les maquettes et disponibles sur la plateforme moodle. On peut donc les considérer comme connues des étudiants. Telles qu'affichées dans les maquettes, et à l'exception des langues, les unités d'enseignement (UE) sont toutes compensables ou donnent lieu à des sessions de rattrapage proposées aux étudiants qui n'auraient pas validé des UE non compensables. On peut alors s'interroger sur les lacunes majeures qui pourraient persister chez certains diplômés.

Les formations reposent sur une organisation formalisée, et la répartition des différentes tâches de responsabilités pédagogiques et administratives est clairement définie pour l'ensemble des mentions. Néanmoins, le MEEF PIF est coordonné par un enseignant contractuel ; ce qui affaiblit la place donnée à cette mention dans l'INSPE.

Assurance-qualité

En dehors des MEEF PIF et 1D, les dispositifs d'autoévaluation sont trop peu développés : pas de conseil de perfectionnement et/ou de démarche impliquant les étudiants. De ce fait, l'analyse des résultats n'est pas réellement possible dans les dossiers. Une réflexion générale d'autoévaluation au sein de l'INSPE de Martinique est enclenchée autour d'un chargé de mission et d'un processus interne d'institutionnalisation via l'activation semestrielle des conseils de perfectionnement, avec une plus grande participation étudiante ; ce qui devrait permettre de passer du simple recueil du ressenti des usagers à un véritable appui au pilotage.

Le partenaire académique semble absent de toute instance d'évaluation et de concertation.

Résultats constatés

De manière générale, les dossiers ne proposent pas assez de données (ne serait-ce que sur les flux étudiants, origines, recrutement, etc.) pour avoir une analyse approfondie, notamment pour connaître la sélectivité et l'attractivité des formations. Un suivi des différents flux étudiants est réalisé pour les parcours de formation de ce champ, principalement au niveau quantitatif, et serait à institutionnaliser.

Le recrutement se fait par la plateforme e-candidat, favorisant la transparence des critères de sélection. Néanmoins, pour le MEEF 2D, seul le responsable de mention prend en charge le processus de validation des candidats, ce qui déresponsabilise les responsables de parcours. En matière de recrutement, une interrogation subsiste sur les points d'appuis entre les masters de ce champ et les modules/parcours de spécialisation aux métiers de l'éducation et de la formation dans les licences sous-jacentes. Malgré un taux de pression négligeable pouvant favoriser une meilleure réussite étudiante, l'analyse de cette dernière à l'échelle de cohortes ou des parcours semble absente de l'amélioration continue au profit de sources informelles. Néanmoins, un suivi personnalisé est organisé pour les étudiants en situation d'abandon ou de réorientation par les équipes pédagogiques. Le recueil quantitatif des étudiants sortants et non-diplômés s'organise en externe pour le 2nd degré, notamment par le service d'orientation de l'université. La généralisation de ces outils à l'ensemble du champ participerait à compléter les informations sur la réussite.

Il est délicat de se prononcer sur l'adéquation aux débouchés de la formation – devenir des étudiants non-lauréats du concours - en raison de la faiblesse mesure de taux d'insertion.

Conclusion

Principaux points forts

- L'intégration d'enseignements visant à diversifier l'insertion professionnelle dans certaines mentions.
- La mise en place de passerelles pour favoriser la réorientation des étudiants.

Principaux points faibles

- Des dispositifs d'autoévaluation trop peu développés à l'échelle du champ : manque de données pour permettre une véritable analyse des flux étudiants, de la réussite et du devenir des étudiants diplômés.
- L'absence d'adossement à un laboratoire de recherche.
- L'absence de concertation avec l'INSPE de Guadeloupe.
- Le faible nombre, voire l'absence de formateurs de terrain.
- L'absence de conseils de perfectionnement ou de participation des étudiants au pilotage.
- Les modalités de contrôle des connaissances qui risquent de favoriser la diplomation d'étudiants ayant des lacunes majeures.

Recommandations

Un premier ensemble de recommandations concerne directement le champ. Tout d'abord, il conviendrait de façon urgente, de mettre en place les procédures et outils de pilotage et d'assurance-qualité du champ lui-même : formalisation de l'autoévaluation, production et analyse des données quantitatives touchant aux flux étudiants dans toute leur envergure. Il s'agirait ensuite de revoir la question de l'adossement recherche, en particulier la question de l'articulation avec le laboratoire dédié existant sur le site de Guadeloupe. Enfin, de façon globale, le champ devrait mieux se concerter avec son pendant porté par l'INSPE de Guadeloupe.

Les mentions elles-mêmes devraient revoir la place des formateurs de terrain et, pour leur pilotage, mettre en place des conseils de perfectionnement correspondant aux usages établis. Elles devraient par ailleurs reprendre le rôle des UE non compensables.

Points d'attention

Le comité d'évaluation a identifié la mention MEEF PIF comme présentant des faiblesses la rendant problématique. Il s'agit tout d'abord d'une année de M2 suspendue dont l'articulation avec le M1 est totalement passée sous silence. Ensuite, les taux de réussite sont faibles et en décroissance. Par ailleurs, elle ne présente pas d'adossement à la recherche et la part des enseignements assurés par les enseignants-chercheurs trop limitée. Son pilotage est assuré par un contractuel, et on manque singulièrement de données concernant le devenir des diplômés pour évaluer la plus-value apportée par ce M2.

Fiches d'évaluation des formations

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - ENCADREMENT ÉDUCATIF

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

Le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation : Encadrement éducatif* (MEEF EE) comporte un seul parcours visant à former des étudiants au métier de conseiller principal d'éducation (CPE) au sein de l'éducation nationale. Portée par l'Institut national supérieur de professorat et d'éducation (INSPE) de Martinique, rattaché à l'Université des Antilles (UA), cette mention dispense des enseignements en présentiel. Elle s'appuie sur une formation professionnelle et une formation scientifique visant la professionnalisation par la recherche. Conformément au décret de 2013, la formation met en place un tronc commun au sein des différentes mentions de master MEEF et une formation valorisant l'approche par compétences.

Analyse

Finalité de la formation

La formation s'inscrit dans l'offre de formation nationale des INSPE. Ses intitulés, descriptifs, objectifs d'apprentissage et débouchés annoncés sont en cohérence avec le référentiel national des mentions MEEF. Ils sont affichés dans les espaces numériques de l'université (site internet et intranet) accessibles aux étudiants et autres parties prenantes. L'accès à ces espaces fermés n'est cependant pas suffisamment bien géré administrativement au niveau de l'université, ce qui limite l'accès à ces informations. La communication des informations en accès libre sur le site internet est attendue par l'équipe pédagogique, mais les suites de crises sanitaires depuis 2019 ont freiné ces projets d'amélioration.

Les connaissances et compétences à acquérir par la formation sont définies, fortement orientées sur la préparation au concours de CPE, alors que le taux d'échec est important, et nécessite des enseignements favorisant l'insertion professionnelle dans d'autres métiers. L'adéquation entre les enseignements et les débouchés est une préoccupation soulignée par l'équipe pédagogique, qui annonce une maquette en cours de révision. L'autoévaluation montre un souci réel de faire en sorte que le master, bien que centré sur la profession de CPE, puisse permettre aux lauréats de ce diplôme d'aller vers d'autres métiers en cas d'échec au concours.

Il n'est pas fait référence au supplément au diplôme, mais le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation joint au dossier et disponible sur le site du gouvernement, précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant, en particulier huit compétences spécifiques pour les CPE. La poursuite d'études en thèse à l'issue de la seconde année de master (M2) est mentionnée et est justifiée par la présence significative d'enseignements de méthodologie de la recherche ; cependant, aucune inscription en doctorat n'est citée. La formation se positionne dans l'univers de la certification professionnelle, aussi bien pour les compétences numériques que linguistiques.

Positionnement dans l'environnement

Le positionnement de la formation au sein de l'Académie de Martinique et l'intégration à l'UA dans le Pôle de Martinique pourrait être amélioré. En effet, l'autoévaluation souligne qu'aucun module de préprofessionnalisation n'est proposé dans le cycle licence du Pôle de Martinique. Elle souligne les efforts faits pour que la formation soit connue grâce aux liens interacadémiques sur le territoire de l'UA, à la participation aux journées scientifiques de l'UA, aux échanges avec la Barbade et Sainte Lucie (financement du projet « Echanges linguistiques et apprentissage novateur par la mobilité » ELAN), financé par le programme de coopération territoriale INTERREG Caraïbes de l'Union européenne. En revanche, le programme ERASMUS+ reste difficile à mobiliser du fait de l'éloignement de la Martinique du territoire européen. Le dossier ne propose par ailleurs qu'un faible niveau d'analyse du positionnement de la mention dans le paysage des formations dans la région, ainsi le master *Sciences de l'éducation* et la mention MEEF EE en Guadeloupe ne sont pas mentionnés.

La formation n'est pas encore adossée à un laboratoire de recherche. A partir de l'année 2020-2021, l'équipe de pilotage demande le soutien scientifique du Centre de recherches et de ressources en éducation et formation (CRREF - équipe d'accueil 4538) de l'UA. Ce soutien est d'autant plus cohérent qu'il bénéficie déjà à la mention MEEF EE de l'INSPE de Guadeloupe et que la plupart des enseignants-chercheurs participent déjà au CRREF. La formation n'a pas de lien direct avec les écoles doctorales de l'université. Malgré cela, un focus est fait sur le travail de recherche, donnant la possibilité aux étudiants de poursuivre leurs études en thèse. Deux dispositifs sont présentés : la publication des résultats des recherches des étudiants et le « mémoire clé en main » dont on retrouve les modalités en annexe du dossier. L'idée est de faire connaître les travaux de recherche menés dans le cadre du master auprès des laboratoires, et ce, malgré la très petite taille de l'équipe pédagogique, comprenant seulement un maître de conférence titulaire en sciences de l'éducation. Malgré l'appui ponctuel d'un professeur des universités du département de sciences de l'éducation, l'équipe d'enseignants-chercheurs est trop faible pour assurer solidement le lien de la formation avec la recherche.

On note que bon nombre d'enseignements sont assurés par des personnels vacataires du rectorat (des personnels en poste CPE, proviseurs). Cela conforte le lien avec le rectorat et le positionnement académique de l'INSPE, mais affaiblit le rapport à la recherche.

La formation s'appuie sur les dispositifs organisés au niveau de l'INSPE pour le développement d'événements de type "journée d'études" avec le monde des entreprises, même si au sein de ces dernières peu de salariés sont compétents dans le champ éducatif. Il en va de même pour les échanges internationaux, qui sont pris en charge par un service dédié de l'INSPE et de l'université. On peut s'interroger sur l'absence des associations complémentaires de l'école publique qui sont habituellement demandeurs de partenariat avec la formation des CPE.

Un projet de création d'un diplôme conjoint avec la *school of education* de l'université of west Indies est à l'étude depuis septembre 2019. Un obstacle demeure : le métier de CPE est très spécifique au système scolaire français et il est difficile de retrouver *stricto sensu* son équivalent à l'étranger. Le propos n'est pas assez documenté pour voir comment cela est dépassé dans l'attribution des crédits européens lors des échanges.

Organisation pédagogique de la formation

L'autoévaluation fait apparaître une organisation pédagogique structurée, ambitieuse et évolutive en fonction des problèmes rencontrés.

L'accès au métier de CPE n'étant pas réservé à un cursus universitaire identifié, la maquette prend en compte la diversité des publics accueillis. Cette adaptation des contenus de la formation favorise la reprise d'études dans une logique de formation tout au long de la vie. À noter les difficultés des étudiants salariés à être assidus aux cours, faute d'adaptation des modalités pédagogiques. La validation des acquis de l'expérience est proposée, la mise en œuvre effective n'est pas commentée.

Conformément au référentiel de formation, le parcours CPE s'appuie sur l'approche par compétences et des stages à chaque semestre pour assurer la formation des étudiants. Comme souhaité par le décret de 2013 puis les différentes instructions qui ont suivi, la formation s'assure de la présence d'un tronc commun avec les autres masters MEEF. Pour la préparation au métier de CPE, on trouve en M2 des unités d'enseignements (à hauteur de 60 heures) visant à compléter la préparation au concours pour celles et ceux ne l'ayant pas réussi en première année de master (M1). Certains enseignements visent l'employabilité des diplômés n'ayant pas réussi le concours.

Dans l'autoévaluation, une place importante est consacrée à la formation à et par la recherche. Concrètement, 36 heures sont destinées à la recherche en M1 et 102 heures en M2. La rédaction du mémoire bénéficie d'un accompagnement bien structuré et orienté sur la valorisation des travaux réalisés au sein de l'université et des plateformes d'archives ouvertes pour la diffusion des productions scientifiques de type HAL (hyper article on line).

La formation vise une employabilité des étudiants lauréats du diplôme en valorisant les compétences transversales. 36 heures sont dédiées à cette démarche en M1 et 46 heures en M2, permettant aux étudiants d'acquérir des compétences valorisables sur le marché de l'emploi dans le secteur éducatif. On apprécie que le cahier des charges du suivi des stages en M1 comme en M2 formalise ce qui est attendu en termes d'action sur le terrain et d'exploitation au sein de la formation en fonction des étudiants.

L'autoévaluation montre la volonté d'aguerrir et de former les étudiants face aux espaces numériques de travail, aux plateformes de type moodle et aux usages « éthiques » de l'internet et des réseaux sociaux, malgré des obstacles qui sont en voie de résolution : la refonte du site INSPE (accès, activation, planning, moodle). De même, sont recherchées des solutions pour que des étudiants ne disposant pas de matériel informatique

personnel puissent accéder aux services de l'INSPE. L'intégrité et l'éthique nécessaires au travail scientifique sont déclinées au travers de la mise en place d'un contrôle anti-plagiat et de séances concernant les falsifications des données collectées.

La formation prévoit des certifications dans le domaine du numérique et des langues étrangères (anglais et espagnol).

Pilotage de la formation

Si l'équipe pédagogique est diversifiée et adaptée aux différents contenus de formation, elle est cependant de taille trop réduite. Constituée autour d'un seul enseignant-chercheur titulaire en sciences de l'éducation et d'un attaché temporaire d'étude et de recherche en sociologie et philosophie de l'éducation, elle est renforcée par l'intervention ponctuelle d'enseignants-chercheurs d'autres mentions, mais le nombre de chargés de cours est, de ce fait, important. L'équipe pédagogique n'est donc pas stable et se trouve dans une situation difficile pour laquelle elle a déjà émis des alertes au niveau de l'INSPE et de l'UA.

Un conseil de perfectionnement, se réunit régulièrement avec le responsable de mention, des formateurs, des représentants des étudiants. Depuis deux ans, il se réunit deux fois par an. La mention organise également des réunions de pilotage de manière informelle. La formation est pilotée avec rigueur dans un contexte de réformes évolutif. L'équipe apparaît consciente des enjeux du pilotage sur le bon déroulement de la formation et sur la formation des étudiants. Un travail de construction des nouvelles maquettes suite à la réforme de la formation des enseignants est en cours au niveau de l'INSPE.

Une présentation des enseignants et de leurs enseignements est réalisée le jour de la rentrée à l'INSPE. Les modalités de contrôle des connaissances sont connues des étudiants.

Dispositif d'assurance qualité

Si les flux d'étudiants sont suivis principalement quantitativement, l'autoévaluation fait état d'un manque de données qualitatives. La disponibilité des données (publication et communication entre membres des équipes pédagogiques) est insuffisante. Le recrutement des étudiants se fait via l'application e-candidat et les critères de validation des candidatures sont publics. L'équipe de pilotage de la mention déclare ne pas pouvoir se prononcer sur l'attractivité de la formation par manque de données. L'analyse des effectifs au regard de la capacité d'accueil n'est pas présentée. Les abandons et les réorientations font l'objet d'un suivi informel réalisé par l'équipe pédagogique. L'autoévaluation souligne le manque de suivi institutionnalisé des diplômés, qui actuellement se fait davantage par le biais de sources informelles.

L'équipe pédagogique mentionne par ailleurs un projet de recherche portant sur le devenir des diplômés dans le cadre d'un partenariat avec une équipe du laboratoire de recherche sur les apprentissages en contexte, de l'Université Grenoble Alpes. La recherche vise l'amélioration des données disponibles sur le devenir des étudiants diplômés et d'entrants dans les métiers de l'éducation. Il n'est pas précisé si ce projet concerne les différents masters MEEF de l'INSPE de Martinique ou uniquement le master MEEF EE.

Il est fait état de l'absence d'évaluation de la formation réalisée par les instances de l'université et le souhait de palier ce manque par la mise en place d'un dispositif d'évaluation de la formation par les étudiants, institutionnalisé et anonyme, en coordination avec le chargé de mission qualité de l'INSPE.

Résultats constatés

Entre les années 2013/2014 et 2019/2020, les effectifs sont peu fluctuants. La moyenne d'étudiants accueillis sur sept ans est de 41 étudiants pour la mention, avec une baisse d'effectifs d'une dizaine d'étudiants entre le M1 et M2 sur la période observée. Cette baisse n'est pas commentée et en l'absence données détaillées, ne peut être mise en regard des abandons et réorientations. Le taux de réussite est variable : 2017/2018 : 39 % ; 2018/2019 : 55 %.

Les données d'insertion professionnelle indiquent un taux d'insertion moyen de 50 % à 30 mois (année 2015/2016) et à 18 mois (année 2016/2017). Il est cependant difficile à valoriser du fait d'un manque de réponses aux enquêtes. Il n'est pas précisé quels emplois sont occupés, ni le type de formation suivi post diplôme ; l'équipe de pilotage de la formation n'est donc pas en mesure de vérifier si les emplois sont en adéquation avec les objectifs de débouchés de la formation.

La réussite au concours de CPE n'est pas documentée sauf pour le concours 2020 où 7 étudiants sur 15 ont obtenu l'admissibilité aux concours externes et internes de l'éducation nationale.

Conclusion

Principaux points forts :

- Le travail initié sur l'amélioration de la communication, aux étudiants et aux parties prenantes, des informations sur le master.
- La prise en compte des besoins d'adaptation de la formation pour améliorer l'employabilité des étudiants ayant échoué au concours de CPE.
- La formulation d'un projet de développement de la formation à et par la recherche, très intéressant.

Principaux points faibles :

- Le faible niveau d'analyse du positionnement de la mention dans le paysage des formations dans la région.
- Une équipe d'enseignants-chercheurs statutaires rattachés à la mention trop petite.
- Le manque de participation d'intervenants issus du monde de l'entreprise privée, compétents dans le domaine de l'encadrement éducatif.

Analyse des perspectives et recommandations :

L'autoévaluation montre un travail rigoureux sur les finalités, un dynamisme intéressant au niveau de la formation à et par la recherche. La conscience de la difficulté du concours permet une orientation qui vise à l'employabilité des diplômés. La maquette est solide et conforme aux décrets et arrêtés qui se rapportent à la formation. Le déploiement de la réflexion à l'international, et le partenariat avec un laboratoire de l'université de Grenoble, vont dans le sens d'une démarche scientifique et plurielle de développement des contenus de ce master, dont le projet de recherche mérite d'être soutenu par l'université.

Toutefois, bien que ces stratégies soient louables et pertinentes, il convient de s'investir dans le projet de démarche qualité surtout d'abord au niveau local. En ce sens, il conviendra également d'être attentif à la place des professionnels de issus du monde de l'entreprise privé dans la formation.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

La mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation : Pratiques et ingénierie de la formation* (MEEF PIF) de l'Institut national supérieur de professorat et d'éducation (INSPE) de Martinique comprend un seul parcours *Formation de formateurs d'adultes* (FAP). Ce parcours est uniquement ouvert en deuxième année de master (M2). Il privilégie une entrée par le métier de formateur en formation initiale ou continue prenant en compte le contexte spécifique caribéen. Les enseignements sont délivrés sur le campus de Fort-de-France.

Analyse

Finalité de la formation

Le master ambitionne de professionnaliser les étudiants en tant que formateurs en formation initiale et continue, comme responsables de service de formation en entreprise, expert conception, dans l'ingénierie de formation et de permettre une poursuite d'études en thèse. Les métiers sont clairement identifiés, la logique compétences est déclinée sous la forme d'une liste de métiers et de blocs compétences, communes et spécifiques, qui y sont associés, en lien avec les enseignements. Il s'agit pour le master de favoriser la montée en compétences de professionnels déjà expérimentés dans le secteur de la formation, surtout dans l'analyse des pratiques, et de susciter une appétence pour la poursuite en thèse. L'intitulé renvoie clairement à ces objectifs.

Positionnement dans l'environnement

Il est indiqué que le master ne s'inscrit pas dans un réseau partenarial, en dehors de l'éducation nationale pour laquelle ce diplôme propose une formation complémentaire pour certains personnels, en particulier ceux qui préparent le Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (CAFIPEMF) et le Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA). Plus récemment, un nouveau type d'étudiants est apparu dans les promotions : salariés hors éducation nationale en reprise d'études mais continuant une activité professionnelle en parallèle, avec la plupart du temps un projet de mobilité professionnelle. Le dossier insiste sur le fait que l'offre de formation part du projet étudiant et non pas, d'une analyse des besoins du marché du travail.

Au sein du pôle de Martinique, l'articulation du parcours FAP intégrant la préparation des certifications susmentionnées (CAFFA et CAFIPEMF), avec le M1 de *Sciences de l'éducation* s'est avéré un échec. Compte tenu de la singularité antillaise conduisant à l'existence de deux INSPE au sein de l'université, le parcours suspendu (M2 sans M1) *Formation de formateurs d'adultes* porte l'acronyme FAP pour le distinguer des parcours la mention MEEF - PIF portée par l'INSPE de Guadeloupe. Ces deux mentions sensiblement similaires, pourraient permettre la "dé-suspension" mais aucune articulation entre elles-deux n'est mentionnée, celles-ci fonctionnant en parallèle.

Malgré un dispositif "mémoire clé en main" associant étudiants et projets de chercheurs intervenant dans la mention en cours d'implémentation, le lien avec le Centre de recherches et de ressources en éducation et formation n'est pas effectif, rendant l'adossement de la formation à la recherche fragile.

Aucun partenariat avec des acteurs du monde socioéconomique ou à l'international n'est mentionné.

Organisation pédagogique de la formation

Le parcours de M2 se déroule sur deux années universitaires avec un volume horaire total inférieur à 280 heures ; ce qui paraît peu pour le cursus universitaire de master. Les cours, en présentiel, sont proposés en fin de journée sur deux années pour s'adapter aux contraintes des étudiants qui sont salariés à temps plein.

Pendant ce M2, un stage à chaque semestre est prévu : le premier de 100 heures, avec la production d'un journal de bord, le second de 35 heures, avec la réalisation d'un rapport ; ce qui témoigne d'une priorité donnée à la professionnalisation. Il est cependant prévu un volume conséquent pour l'accompagnement dans la réalisation du mémoire de recherche.

L'approche par compétence n'est pas développée, le modèle pédagogique restant celui de la transmission de connaissances et de validation des acquis d'expérience (VAE). Aucun supplément au diplôme n'est pas prévu ni un accompagnement à l'emploi.

Pilotage de la formation

L'équipe est constituée de quatre maîtres de conférences et de deux professeurs des universités dont les spécialités disciplinaires ne sont pas indiquées. La part des enseignants-chercheurs dans le volume des enseignements réalisés est de 86 heures (31 %) ; ce qui est faible pour un master. 40 heures sont assurées par des enseignants de l'INSPE (15 %) et 148 heures (54 %) par des vacataires ; si leur activité relève bien des objectifs de la mention, on ignore de quelles entreprises ils proviennent.

Alors que l'équipe pédagogique affiche six enseignants-chercheurs, il est particulièrement surprenant que le parcours soit sous la responsabilité d'un coordonnateur ayant un statut d'enseignant contractuel ; ce qui fragilise d'autant la formation.

Le recrutement des étudiants se fait le plus souvent par le biais du dispositif de validation des acquis professionnels (VAP85) et un entretien. Ce mode de recrutement a vocation à limiter les possibilités d'accès au master. On peut s'interroger sur l'efficacité des entretiens pour la sélection des étudiants, le taux de réussite des étudiants étant très inférieur à 50 %.

Dispositif d'assurance qualité

Un conseil de perfectionnement propre à la mention est mis en place qui se réunit une fois par semestre. Son évolution, accompagnée par la désignation d'un chargé de mission « démarche qualité » à l'INSPÉ, porte sur le nombre d'usagers, la nature des représentants extérieurs et a pour vocation de revitaliser sa fonction pour passer du simple recueil du ressenti des usagers à un véritable appui au pilotage de la mention. Il n'y a pas d'évaluation de la formation par les étudiants.

Résultats constatés

L'effectif des étudiants de la mention est stable depuis 5 ans. Elle accueille entre 20 et 25 inscrits.

Bien que le M2 se déroule en deux ans, sur les deux dernières années connues, le taux de réussite est mauvais (14,30 % en 2017/2018 ; 37,50 % en 2018/2019) et en baisse par rapport à la période d'observation précédente (autour de 85 % entre 2014 et 2015). Le taux d'insertion professionnelle sur les années 2015-2016 et 2016-2017 est respectivement de 11 puis, de 14 sur 16 diplômés, mais aucune information qualitative n'est fournie démontrant la valeur ajoutée de la formation en terme de mobilité professionnelle.

Conclusion

Principaux points forts :

- Un parcours dédié à la formation continue.
- Le planning et l'organisation des enseignements adaptés au public.
- La démarche de professionnalisation de la fonction de formateur est significative, portée à la fois, par une forte présence de professionnels dans la maquette, et par l'existence de stages dans des contextes professionnels visés par la relation formation-emploi.

Principaux points faibles :

- L'année de M2 suspendue.
- Les taux de réussite faible et en décroissance.
- Un manque d'adossement à la recherche et une part des enseignements assurés par les enseignants-chercheurs trop limitée.
- Le pilotage assuré par un contractuel.
- Les données manquent concernant le devenir des diplômés traduisant une mobilité professionnelle ascendante et une montée en compétences.

Analyse des perspectives et recommandations :

Un master sur deux années semble être M1/M2 est un préalable pour rendre la formation conforme aux attentes. Cela permettrait de diversifier et d'élargir la base de recrutement des candidats à ce parcours, mieux préparer les étudiants aux exigences de la réalisation du mémoire et augmenter le taux de réussite. Cette augmentation du potentiel de candidats permettrait une sélectivité plus forte sur des prérequis associés aux exigences académiques, essentiellement d'initiation à la recherche. L'utilisation du supplément au diplôme donnerait une meilleure visibilité de la spécificité de ce parcours aux futurs recruteurs et aux candidats potentiels. L'accueil et la réussite des étudiants salariés pourraient être renforcés par l'utilisation, même partielle, de la VAE, en dehors ou en complément de la VAP85, pour identifier les unités d'enseignement pouvant être validées par VAE, par la mise en œuvre de dispositifs de formation continue favorables aux actifs : congé de formation, plan d'entreprise, compte personnel de formation et actions de formation prises en charge par le Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi.

Néanmoins, dans le contexte spécifique de l'Université des Antilles, et compte tenu de l'existence d'une autre mention MEEF PIF déclinée sur le pôle de Guadeloupe, l'université ne peut faire l'économie d'une réflexion approfondie sur l'articulation entre ces deux mentions, qui pourrait permettre de mieux servir les besoins en formation de ces deux territoires, tout en garantissant une véritable formation de master en deux ans, adossée à la recherche et pilotée par un enseignant-chercheur titulaire.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - PREMIER DEGRÉ

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

La mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation : Premier degré* (MEEF 1D) de l'Institut national supérieur de professorat et d'éducation (INSPE) de Martinique est une formation préparant aussi bien à l'obtention d'un diplôme qu'à une insertion professionnelle dans l'enseignement, comme professeur des écoles. La préparation au concours et l'alternance caractérisant la deuxième année de master (prévoit une entrée progressive et accompagnée dans le métier. La formation se déroule à Fort-de-France. Elle s'inscrit dans le cadre de l'arrêté du 27 août 2013 régissant les mentions MEEF et propose deux parcours : un parcours standard et un parcours spécialisé en langue régionale créole.

Analyse

Finalité de la formation

Les objectifs, les connaissances et les compétences sont succinctement définis sur le site internet de l'INSPE, ce qui ne permet pas vraiment de connaître le contenu précis de la formation. Néanmoins, des campagnes d'information à travers des salons et la distribution de brochures pendant les portes ouvertes de l'INSPE permettent d'avoir une bonne communication auprès de futurs candidats au master. Les étudiants de l'INSPE disposent d'une plateforme moodle leur permettant d'obtenir toutes les informations nécessaires au bon suivi de leur scolarité dans la mention et des informations quant à la formation. On apprécie les alternatives à l'information au présentiel dues à la crise de la COVID 19 qui ont été pensées pour communiquer via les réseaux sociaux.

Les débouchés sont cohérents et clairs pour les étudiants inscrits au concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE). Les opportunités sont déclinées clairement quant aux échanges avec des programmes au niveau international. La formation ne cible pas de poursuite d'études en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

La formation se positionne bien dans l'offre globale sur les sites de l'Université des Antilles. On apprécie les passerelles entre les différentes mentions des masters MEEF sur le territoire martiniquais permettant une réorientation des étudiants. Des passerelles sont également possibles avec d'autres composantes de l'université (par exemple les sciences de l'éducation) en fonction du projet professionnel des étudiants. On note une volonté de partage et d'échanges au niveau régional, national et international via notamment le Réseau INSPE et les partenaires académiques et le programme "Echanges linguistiques et apprentissage novateur par la mobilité" (ELAN) ; ce programme a permis la concrétisation d'échanges avec La Barbade et Sainte Lucie.

L'adossement au centre de recherches et de ressources en éducation et formation est en cours. L'implication de la recherche se concrétise par la participation des étudiants aux travaux des enseignants-chercheurs via la réalisation du mémoire et par la diffusion de la recherche.

Les partenariats avec les entreprises locales liées au secteur de l'éducation (MAIF, MGEN ...) intervenant dans la formation et les programmes d'échanges internationaux sont bien présents. Étrangement, le partenariat avec le rectorat n'est pas mentionné dans le dossier de la mention.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation pédagogique de la formation se décompose en quatre semestres proposant deux parcours de spécialisation : une formation « classique » de professeur des écoles et une spécialisation en langue régionale adaptée au contexte du lieu de formation et d'enseignement des futurs enseignants. Des unités d'enseignement dédiées au bloc de compétences communes à tous les personnels d'éducation sont détaillées

ainsi que des unités transversales comprenant le développement des compétences en langues vivantes étrangères, numériques et en recherche. On regrette qu'aucun détail concernant les enseignements de la polyvalence et des savoirs théoriques en M1 ne soit ni mentionné, ni visible dans les documents fournis. On relève aussi un parcours adapté au cas par cas, permettant aux étudiants de réaliser une formation appropriée à leurs besoins. Par ailleurs, on note également que la formation a été construite particulièrement autour de l'alternance des professeurs des écoles stagiaires. Des validations des acquis de l'expérience sont prévues dans le cadre de la formation.

La quasi-totalité des cours est disponible sur la plateforme *moodle* permettant une hybridation des enseignements dispensés au sein de la formation. Ces modalités de formation sont particulièrement adaptées pour les salariés en reconversion professionnelle, en forte augmentation ces dernières années, qui demandent à opter pour le "régime spécial d'études". L'accélération du passage à distance dû à la crise sanitaire a été rendu possible grâce à la bonne maîtrise des outils numériques par les formateurs.

Les stages sont prévus pour faire entrer les étudiants de manière progressive dans le métier, sous la forme de stages d'observation puis, de stage de pratique accompagnée. On apprécie l'approche par compétences déployée et le portefeuille de compétences permettant aux étudiants stagiaires d'être acteurs dans la restitution du développement de leurs compétences en vue de leur titularisation.

Au niveau des langues, on apprécie également l'adaptation de la formation aux besoins des étudiants même si l'offre est limitée à deux langues vivantes étrangères. On note également la mise en place d'une unité professionnelle facultative en collaboration le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (service de l'université), qui permet une réorientation des étudiants n'ayant pas réussi le concours.

La recherche est présente à travers notamment le dispositif "mémoire clé en mains" associant les étudiants aux projets de recherche de leur encadrant et des présentations de résultats de recherche au cours du semestre 4. Dans ce cadre, la formation propose une sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est composée de 4 enseignants-chercheurs et de 17 formateurs permanents de l'INSPE. On regrette le manque d'intervenants extérieurs pour des causes administratives et de procédures de rémunération ; si cette situation devait perdurer, la formation ne sera plus conforme aux textes entrant en vigueur dès septembre 2020. On apprécie le partage des tâches de responsabilités pédagogiques et administratives clairement définies.

Les modalités d'évaluation des connaissances sont clairement définies dans les maquettes disponibles sur la plateforme *moodle*. Une session de rattrapage est proposée aux étudiants qui n'auraient pas validé des UE non compensables.

Dispositif d'assurance qualité

La mention MEEF 1D dispose d'un conseil de perfectionnement se réunissant semestriellement, incluant des représentants d'étudiants afin d'améliorer la formation. Chaque séance fait l'objet d'un compte-rendu communiqué aux instances dirigeantes de l'INSPE mais n'est pas diffusé publiquement. On regrette qu'aucun compte-rendu ne soit fourni à l'appui du dossier.

Alors que les dispositifs d'accompagnement existent, on regrette de ne pas avoir de donnée sur l'insertion professionnelle des étudiants ne réussissant pas le concours. Les caractéristiques sur les modalités de sélection et les origines (identification des licences, reprise d'études, etc.), des inscrits en M1 ne sont pas fournies ; aucune donnée n'est fournie sur la réussite en M1 et M2.

Il n'est pas fait mention d'un dispositif d'évaluation des enseignements.

Résultats constatés

Les effectifs du master MEEF ont quasiment triplé en 7 ans, passant de 58 étudiants en 2013/2014 à 142 étudiants en 2019/2020 mais restent quasi constants depuis 3 ans. L'attractivité de la formation du master MEEF 1D s'impose comme une évidence au regard des chiffres fournis par l'institut. En l'absence de donnée, on ne peut formuler un avis sur la réussite des étudiants, ni sur leur insertion professionnelle. Néanmoins, les données fournies montrent que le tiers de l'effectif réussit le concours.

Conclusion

Principaux points forts :

- L'adaptation d'un parcours personnalisé pour les étudiants.
- L'hybridation des enseignements.
- Un effort d'intégration de la recherche à la formation avec le dispositif "mémoire clé en main".
- L'ouverture et les échanges internationaux pour les étudiants.

Principaux points faibles :

- L'absence d'intervenants extérieurs et notamment, de professionnels dits « de terrain ».
- Le manque d'évaluation dans le cadre d'une approche par compétences.
- La faiblesse des dispositifs d'assurance-qualité.
- L'absence de relations avec la mention MEEF 1D de l'INSPE de Guadeloupe.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le master MEEF 1D est un master dédié à la préparation au CRPE et à la professionnalisation des enseignants débutants. Des pratiques innovantes via le numérique sont déployées indépendamment de la situation sanitaire actuelle. Néanmoins, puisque la formation peut s'adapter à chaque étudiant, une formation à distance pourrait être envisagée pour faciliter cette adaptation. Il conviendrait également de cibler les évaluations en relation avec l'approche par compétences annoncée.

Alors qu'il existe un conseil de perfectionnement de mention, il serait opportun que l'INSPE et l'université lui donnent accès aux données principales relatives à la formation (nombre et origine des candidatures, taux de réussite, suivi d'insertion quantitatif et qualitatif) et que l'équipe pédagogique organise une évaluation des enseignements formalisée.

Enfin et surtout, il serait également pertinent de rééquilibrer l'équipe pédagogique en augmentant le nombre d'enseignants-chercheurs d'une part, et de lever les difficultés d'ordre administratif pour permettre l'intervention des professionnels de terrain d'autre part.

MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - SECOND DEGRÉ

Établissement(s)

Université des Antilles

Présentation de la formation

La mention *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation : Second degré* (MEEF 2D) de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'Académie de Martinique, comporte 10 parcours en Sciences humaines et sociales (SHS) et en Arts, lettres, langues (ALL) : 7 en voie générale (anglais, arts plastiques, créole, espagnol, histoire-géographie, lettres modernes, mathématiques) et 3 en bivalence de la voie professionnelle (lettres et anglais, lettres et espagnol, lettres et histoire-géographie). Dispensés sur le Pôle universitaire régional (PUR) de la Martinique (Campus de Fort-de-France), les enseignements desservent les objectifs de la formation ancrés sur le référentiel métier du 25 juillet 2013.

Analyse

Finalité de la formation

Les informations sur le site institutionnel, comme sur la plaquette du diplôme, sont génériques, sans détail concernant des parcours, et sans contact accessible. Seuls les étudiants peuvent accéder au référentiel de compétences dûment basé sur l'arrêté du 27 août 2013. Une migration est en cours vers un nouvel espace de publication qui devrait pallier ce manque. Il est actuellement nécessaire aux candidats de se présenter à des manifestations en présentiel pour avoir le détail relatif aux 10 parcours. Cette disposition est mise à mal en contexte de crise sanitaire.

Si la plaquette institutionnelle a anticipé la réforme de la formation et illustre bien différentes modalités d'entrée dans le métier, l'explication des nouveaux attendus en fin de formation n'est pas manifeste. Ces éléments pourraient être portés à un supplément au diplôme, inexistant à ce jour bien qu'envisagé.

A l'objectif prioritaire de l'obtention des concours du Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire (CAPES) et du Certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP), un enseignement facultatif d'élargissement des solutions d'insertions professionnelles est proposé en collaboration avec les services d'orientation et d'insertion de l'université. Toutefois, cette offre est limitée au semestre 4, les étudiants qui voudraient se réorienter dès la première année de master (M1) n'en bénéficient pas.

Positionnement dans l'environnement

La place du master MEEF dans un *continuum* de formation universitaire est davantage visible dans la récente plaquette du diplôme que dans le catalogue de formation qui juxtapose les diplômes. Des passerelles sont possibles entre les différentes mentions MEEF, celles vers des formations hors MEEF paraissent marginales. L'offre de formation est en partie complémentaire de celle de l'INSPE de l'Académie de Guadeloupe proposant les parcours scientifiques. La duplication des trois parcours *Créole*, *Lettres modernes* et *Mathématiques*, n'est pas argumentée.

Des séminaires annuels sont organisés avec les INSPE de la Guadeloupe et de la Guyane. Des collaborations hors de l'aire francophone (Barbade, Sainte-Lucie) sont développées.

Actuellement, l'adossement à la recherche de cette mention ne repose sur aucun laboratoire. Le Centre de recherches et de ressources en éducation et formation (CRREF) rattaché à l'INSPE (Académie de Guadeloupe) n'est pas mentionné. Pour autant, les enseignants-chercheurs représentent la moitié des effectifs des formateurs.

Si les partenaires de l'école et associations sont impliqués y compris dans des contenus pédagogiques, offrant une pluralité d'acteurs et un lien avec le terrain, aucune information n'est communiquée quant aux relations de partenariat requises avec les services académiques, partie prenante essentielle dans la formation en alternance.

La mobilité internationale des étudiants et des personnels est déclarative mais non quantifiée. Dans le cadre du projet "Echanges linguistiques et apprentissage novateur par la mobilité" (ELAN), des partenariats sont en cours à l'échelle régionale avec deux établissements hors de l'aire francophone : *l'University of West Indies* et *la Louisiana State University*.

Organisation pédagogique de la formation

L'organisation générale de la formation est conforme au cadrage national en vigueur. L'organisation de la formation permet de prendre en compte les non-lauréats de concours en mutualisant les enseignements avec les parcours de M1 au sein d'un dispositif d'aide à la réussite des concours. Comme les autres mentions de l'INSPE de Martinique, la mention MEEF 2D, est organisée en 3 blocs d'unités d'enseignement (UE) d'ossature (UEO), UE de parcours (UEP) et UE transversales (UET) facilitant leur repérage. Ces UE sont composées d'éléments constitutifs. Avec près de 300 heures de formation en seconde année de master (M2), la charge d'enseignement est lourde pour les étudiants fonctionnaires stagiaires. La pression évaluative est élevée en M2, des épreuves couplées entre éléments constitutifs d'une même UE pourraient la réduire.

La formation est dûment adossée au référentiel de compétences du 27 août 2013 et à la fiche du répertoire national des certifications professionnelles : les 14 compétences communes du référentiel métier (parmi les 19 totales requises dans la mention 2D) sont fléchées sur les UE communes. Une démarche de suivi des acquis des compétences (portfolio) ne démarre qu'en M2. Cependant, les modalités donnant octroi à des crédits européens ou à la validation de compétences ne sont pas précisés. Par ailleurs, alors que la formation est proposée y compris au titre d'auditeur libres à des professionnels en exercice, la validation des études supérieures ne décrit pas les UE ou éléments constitutifs concernés par la reconnaissance des parcours antérieurs effectués dans des masters disciplinaires.

Avec 36 heures de cours magistraux (CM) mutualisés entre parcours sur les 3 premiers semestres, représentant 4,20 % des enseignements totaux de la maquette, la méthodologie de recherche appliquée au contexte d'éducation est significativement représentée en heures d'enseignement. Elle est complétée d'une part, par 16 heures équivalent travaux dirigés (HTD) de séminaire disciplinaire et par 12 HTD mutualisées référencées en suivi du mémoire et préparation à la soutenance au semestre 4. La mise en place d'un carnet de bord dédié à la recherche facilite le suivi personnalisé et le développement de compétences en matière de recherche. Pour autant, la poursuite d'études en doctorat ne fait pas l'objet d'une stratégie définie.

Les stages massés et filés sont pleinement intégrés, et les modalités bien explicitées par un cahier des charges des stages. Pour les voies générales, les stages permettent, autant que possible, de mettre les étudiants en situation en collège et en lycée. La mise en stage est coorganisée par des binômes constitués du responsable de parcours et d'un inspecteur. Il n'y a pas d'échelon de coordination, de contrôle et de soutien au niveau de la mention, à l'exception d'une gestionnaire et de la directrice adjointe de l'INSPE. Il n'est pas fait état d'un traitement distinct en M2 des non-lauréats de concours et des fonctionnaires-stagiaires. Dès lors, pour ces derniers supposés à mi-temps en établissement, le temps de pratique en responsabilité apparaît très faible avec 3,3 heures de pratique en pleine responsabilité. Il est pertinent que le stage ne soit pas crédité mais que seule la restitution réflexive donne lieu à une évaluation sommative.

Un module optionnel conséquent de 16 heures de formation est dédié à l'insertion professionnelle hors concours. Il n'est malheureusement ouvert qu'aux parcours de langues vivantes (hors CAPLP) et au semestre 4. Il est souhaitable d'élargir cette offre à tous publics de M2 voire, à des M1 désireux d'une réorientation de leur projet professionnel.

Les langues vivantes sont créditées de 4 à 6 crédits européens. La formation exige un niveau B2 en langue au plus tard au semestre 3. Pour ce faire, le plan de formation prévoit la non compensation des enseignements de langues en M2, mais aucune certification n'existe à ce jour. L'accent est aussi particulièrement mis sur les langues au travers de projets collaboratif bilingues irrigués par la recherche. Une possibilité de personnalisation des parcours est offerte avec une seconde langue (anglais ou espagnol) ou une langue régionale (créole) en M2.

L'enseignement du numérique est couvert par 24 HTD en M1 enseignées en commun, sans aucune part en CM qui pourrait concerner la culture numérique dont les aspects juridiques en inter-parcours. La spécialisation du numérique appliquée à la discipline n'apparaît qu'en M2 pour 12 HTD. Elle n'est donc malheureusement pas abordée avant les concours. La diffusion de la dimension numérique au travers de l'ensemble des UE n'est pas manifeste. Si la formation se fonde sur le référentiel de la certification informatique et Internet de Niveau 2 Enseignant (C2i2e), aucune certification n'est délivrée actuellement. La formation projette d'y remédier et d'introduire l'évaluation PIX dans ses enseignements.

Les étudiants sont sensibilisés aux règles éthiques notamment en prévention du plagiat, au sujet duquel une déclaration sur l'honneur, fixée dans le cahier des charges *ad hoc*, est intégrée au mémoire. La mise en œuvre d'une solution anti-plagiat, formative et évaluative, est prévue par le choix d'une solution logicielle bien éprouvée.

Les contraintes particulières relatives aux étudiants sont prises en compte sur le plan numérique et l'aménagement d'épreuves. Des dispositions hybrides sont proposées via la plateforme pédagogique, sans en connaître le périmètre ni le volume.

Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique, pluricatégorielle, est identifiée par discipline par voie d'affichage papier et numérique. L'état de ventilation des enseignements par catégorie d'enseignants n'a pas été actualisé depuis 2014-2015. Les équipes étant déclarées stables, on peut supposer un maintien à 56 % des heures de présentiel assurée par des enseignants-chercheurs représentant la moitié de l'effectif pédagogique des 80 personnes. La part des enseignants-chercheurs est élevée au regard des 10 % d'enseignants extérieurs, sachant l'objectif prochain de 30 % des enseignements devant être confiés à des enseignants en poste en établissement scolaire.

La mention est pilotée par 1 seule personne relayée par 9 responsables de parcours. Une seule gestionnaire est affectée à l'ensemble des tâches administratives et de secrétariat pédagogique ; ce qui met le pilotage en situation de vulnérabilité.

Un conseil de perfectionnement intégrant des représentants des étudiants, a été mis en place récemment. Aucune instance d'évaluation et de concertation ne permet à la mention d'être collectivement coordonnée et projetée dans son développement ou son adaptation. Aucun pilotage en concertation avec l'INSPE de l'Académie de Guadeloupe n'est proposé, fût-ce dans une instance universitaire générale ou *ad hoc*.

Les modalités de contrôle des connaissances, en première comme en seconde session, figurent dans les maquettes, *a priori* portées à la connaissance des étudiants. Le cadrage des évaluations et l'attribution des crédits européens sont en conformité avec les règles en vigueur. Un jury de mention rassemble les parcours, celui des validations d'acquis de l'expérience étant à part. Tels qu'affichés dans les maquettes, et à l'exception des langues vivantes, les éléments constitutifs sont tous compensables. De fait, si les UE sont compensables entre elles, des lacunes majeures peuvent persister chez les diplômés. L'évaluation des compétences est à l'état de projet dont les contours et l'avancée, ne sont pas précisés.

Dispositif d'assurance qualité

La procédure de recrutement est cadrée via l'application e-candidats. Sauf cas particuliers (candidatures présentées comme "atypiques"), les responsables de parcours sont déresponsabilisés de la sélection des candidats portée par le seul responsable de mention. L'exploitation des données issues de la base de données d'e-candidats devrait permettre d'établir un tableau de bord qui fait aujourd'hui défaut pour l'analyse des candidatures quand bien même le taux de pression est négligeable au regard des capacités d'accueil par rapport au nombre de candidats.

La mesure des taux de réussite est externalisée au service dédié de l'université. Une communication des taux de diplomation, d'obtention du concours et autres insertions professionnelles en amont des inscriptions serait utiles aux candidats potentiels. Le suivi de cohortes n'est pas mis en place au delà d'une photographie en fin d'année, et les états de l'insertion sont délégués au service universitaire d'orientation et d'insertion, sans retour apparent d'informations.

Un conseil de perfectionnement se réunit chaque semestre. Il est prévu que nombre des participants augmente pour une meilleure représentation de toutes les parties prenantes, en particulier des étudiants. Son cadrage fonctionnel plus formel reste à établir. Chaque séance fait l'objet d'un compte-rendu, dont aucun exemple n'est fourni, qui remonte aux instances dirigeantes de l'INSPE mais n'est pas diffusé publiquement.

L'INSPE n'est pas doté d'outil ni de dispositif d'autoévaluation qui pourraient éclairer les bilans semestriels ainsi que le pilotage des formations. L'impact de la nomination en cours d'un chargé de mission à la démarche qualité n'a, de fait, pu encore être établi. Le partenaire académique semble absent de toute instance d'évaluation et de concertation.

Résultats

Le nombre d'inscrits pédagogique en M1 est relativement stable : 70 à 85 inscrits sur la période.

Le nombre d'inscrits en M2 concernant les parcours dédiés aux professeurs de lycée et collège est inférieur à 40 en ALL tous parcours confondus. Ces effectifs tombent à moins de 10 pour les parcours concernant la voie professionnelle. Cependant, le nombre d'inscrits en M2 a augmenté en 2019/2020. Cette augmentation provient d'étudiants désirant valider leur M2 pour une insertion professionnelle hors éducation nationale. En 2018-2019, le taux de diplômation des inscrits en M2 est de 70 %.

Le devenir des diplômés n'est pas analysé.

Conclusion

Principaux points forts :

- Une articulation équilibrée entre UE communes, transversales et spécifiques.
- Une ouverture pédagogique contribuant au développement de compétences en langues étrangères.
- Une offre de formation favorisant une ouverture aux autres métiers de la formation et de l'éducation en dehors des concours de recrutement de l'éducation nationale.

Principaux points faibles :

- Une faiblesse du pilotage sans support institutionnel, ni partie prenante des partenaires académiques, accentuée par une administration de la mention reposant sur un seul individu.
- L'absence de concertation avec la 2ème mention MEEF 2D de l'Université des Antilles.
- Un déséquilibre catégoriel des enseignants au détriment des enseignants extérieurs.
- L'absence d'adossement de la formation à un laboratoire de recherche clairement identifié.
- L'absence d'une approche par compétences de la formation.

Analyse des perspectives et recommandations :

La réforme actuelle doit servir de déclencheur à la mise en place de concertations plus larges avec d'autres composantes, notamment en recherchant des synergies avec l'INSPE de l'Académie de Guadeloupe et les services centraux de l'université, ceci afin d'atteindre deux objectifs distincts : développer des outils de pilotage et mettre en place des moyens pédagogiques et administratifs pour évaluer les compétences et attendus en fin de formation des prochains masters MEEF.

Par ailleurs, il serait opportun d'établir une collaboration plus proche et formelle avec les services académiques s'agissant du pilotage des stages et de la recherche d'intervenants titulaires d'établissements scolaires à qui laisser davantage de place dans les enseignements, ainsi que la réforme l'exige.

Observations de l'établissement

Administration générale
Coordination de l'auto-
évaluation

Référence :
UA/EJ/BH/JCD/ N°2021- 25

Dossier suivi par :
Jean-Charles DAVID
Tél. 0590 48 32 21
[Coordination.hceres@univ-
antilles.fr](mailto:Coordination.hceres@univ-antilles.fr)

Monsieur le Président
de l'Université des Antilles

A

Monsieur Thierry COULHON
Président du HCERES

Pointe-à-Pitre, le 5 mars 2021

Objet : Observations sur le rapport champ de formation « masters MEEF – Martinique »

Au nom de l'établissement, je tiens à souligner que la campagne d'évaluation s'est déroulée dans le contexte de crise sanitaire, ce qui a perturbé son bon déroulement. D'une part, pour la partie autoévaluation, les différents responsables concernés avaient des tâches nombreuses, urgentes et parfois inédites liées à la mise en œuvre continuité pédagogique, ce qui peut expliquer que certains rapports aient pu paraître lacunaires. En effet, assurer la permanence des activités a été leur priorité pendant cette période. D'autre part, pour la partie évaluation externe, les rapports ont été produits sur la seule base des rapports d'autoévaluation, sans échange entre les différents responsables de formation de l'établissement d'une part et les comités d'experts d'autre part. Ceci n'a pas permis d'apporter des éclairages complémentaires qui auraient pu lever certaines insuffisances des rapports d'autoévaluation.

Concernant plus particulièrement, le champ de formations « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – Martinique », monsieur le Directeur de l'INSPE de l'académie de la Martinique n'a pas mentionné d'erreur factuelle ni formulé d'observation. Aussi, je n'émet pas d'objection à la publication du rapport en l'état.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président de l'Université des Antilles



Pr Eustase JANKY

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)